



NT COMME LE MONDE

se rou-
circula-
tion aux abords du Parlement avant de se rendre sur la colline, hier midi, où ils ont manifesté en faveur d'un système de transport subventionné adapté à leurs besoins.

Leurs revendications s'adressaient autant à la commission de transport de la communauté urbaine de Québec qu'aux autorités gouvernementales.

Selon un des leaders du groupe, il faudrait environ 10 mini-bus à la disposition des handicapés de la région de Québec afin de leur permettre de se déplacer normalement sans payer trop cher.

Le défilé a emprunté la rue achalandée de la Grande-Allée, bloquant la circulation, et monté sur la colline parlementaire sous les regards sympathiques des automobilistes, policiers et piétons. Plusieurs ont pris connaissance des revendications des infirmes sur des tracts et pancartes et pas un n'a refusé de signer une pétition en faveur de l'établissement d'un système de transport pour handicapés.



Des handicapés manifestent en chaise roulante

QUEBEC (PC) — Une trentaine d'handicapés en chaise roulante de Québec ont perturbé la circulation aux abords du Parlement avant de se rendre sur la colline, mercredi midi, où ils ont manifesté en faveur d'un système de transport subventionné adapté à leurs besoins.

Québec afin de leur permettre de se déplacer normalement et sans payer trop cher.

Le défilé a emprunté la rue achalandée de la Grande-Allée, bloquant la circulation, et monté sur la colline parlementaire sous les regards sympathiques des automobilistes, policiers et piétons.

Plusieurs ont pris connaissance des revendications des infirmes sur des tracts et pancartes et pas un n'a refusé de signer une pétition en faveur de l'établissement d'un système de transport pour handicapés.

Quelques députés se sont entretenus avec le groupe, dont MM. Georges Springate, André Harvey, qui n'a pas signé la pétition, Gaston Desjardins, Lucien Caron et le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette.

Celui-ci a épousé, comme ses collègues, la cause des manifestants tout en ne manquant pas de dénoncer le mur de barricades placé devant la façade du Parlement pour empêcher les manifestants de monter jusqu'à l'édifice.

"Est-ce qu'on vous considère comme dangereux?", a demandé M. Choquette aux handicapés en chaise roulante.



Jérôme Choquette

Leurs revendications s'adressaient autant à la commission de transport de la communauté urbaine de Québec qu'aux autorités gouvernementales.

Selon un des leaders du groupe, il faudrait environ 10 mini-bus à la disposition des handicapés de la région de

Commission des transports et de l'environnement

Déposé le : 8 mai 2019

N° : CTE-017

Secrétaire :

[Signature]

Le 18 juin 1976
**Handicapés
manifestent à Québec**

Selon Burns le 18 juin 1976

